

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-894/SG/ESJ portant constitution de la commission de recrutement des élèves de l'enseignement public du 1er degré pour l'année scolaire 1975-1976 dans les écoles du Cercle d'Ali-Sabieh.

n° 75-894/SG/ESJ

Ministère MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE	Date de publication 12 mai 1975
Numéro JO n° 11 du 10/06/1975	Date du numéro 10 juin 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

La commission prévue à l'article 4 de la délibération n° 184/7e L et chargée du recrutement des enfants à inscrire, pour la rentrée scolaire 1975, dans les classes d'initiation des écoles primaires publiques du Cercle d'Ali-Sabieh est constituée comme suit : Président — M. le Commandant de Cercle d'Ali-Sabieh Membres — M. le Directeur de l'Ecole d'Ali-Sabieh — M. Farah Iltireh, Akel général — M. Awaleh Walieh, Akel général — M. Aouled Arreh, Chef de village, représentant les parents d'élèves — M. le Directeur de l'Ecole d'Holl-Holl — M. Abdillahi Waberi, Cadi — M. Ahmed Robleh Fod, Notable — M. Osman Ali Waiss, Chef de village, représentant les parents d'élèves — M. le Directeur de l'Ecole de Dasbyo — M. Dirir Kawalie, Akel — M. Idle Iltireh, Notable — M. Said Ahmed, notable, représentant les parents d'élèves.

Art. 2

— La commission ainsi constituée se réunira à la date et au lieu fixés par son président, pour examiner les dossiers des candidats.

Art. 3

— A l'issue de ses travaux, la commission dressera la liste des enfants admis en classe d'initiation et répartis de la façon suivante : — Ecole d'Ali-Sabieh : 72 élèves — Ecole de Holl-Holl : 36 élèves — Ecole de Dasbyo : 36 élèves